REPUBLIQUE DU BENIN

****

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

****

UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES,

INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES

****

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE NATITINGOU

******

EXPOSE DE PEDAGOGIE GENERALE

FILIERE : LP2/SVT

GROUPE : 7

THEME :

LA PEDAGOGIE CONVERGENTE

MEMBRE DU GROUPE :

1-AHINON Eubertine

2-AGUIDI Rodrigue

3-AMOUSSOU DEGLA Prudence

4-KOTO SAKA Aminoulaye

SOUS LA SUPERVISION DU :

Dr Raphaël KELANI

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2019-2020

PLAN

INTRODUCTION

I-Clarification conceptuelle

A- Définitions

B- Objectifs de la pédagogie convergente

II- Principes et fondements de la pédagogie convergente

III- Mise en œuvre de la pédagogie convergente

IV- Avantages et limites de la pédagogie convergente

A- Avantages de la pédagogie convergente

B- Limites de la pédagogie convergente

CONCLUSION

Bibliographie

INTRODUCTION

L'école dans ses attributions et rôles de l'éducation, a un certain nombre d'obligations. Ainsi, pour atteindre ses différents objectifs, elle utilise un certain nombre de moyens et méthodes pour transmettre le message. La pédagogie est, de ce fait, la principale méthode de transmission des connaissances. Dans le temps et l'espace, elle a connu une évolution pour donner entre autres la pédagogie convergente. La pédagogie convergente est une méthode active d'apprentissage des langues. Ce travail va beaucoup plus s'intéresser à la mise en œuvre, les fondements, les principes, les avantages et les limites de cette nouvelle pédagogie qu'est la pédagogie convergente.

I- Clarification conceptuelle

A- Définitions

La pédagogie est l'ensemble des moyens dont doit disposer tout maitre, et qui soient les plus éprouvés, les plus propres à transmettre le savoir à l'élève, à faire passer efficacement le message magistral, donc à garantir une bonne acquisition de la classe enseignée.

Convergente : qui se dirige vers le même but, la même direction, au même endroit.

La pédagogie convergente est une approche novatrice d'apprentissage des langues dans des contextes bi ou multilingues avec pour objectif de développer un bilinguisme fonctionnel chez l'apprenant.

B- Objectifs de la pédagogie convergente

La pédagogie convergente a pour objectifs de :

-Améliorer la qualité des apprentissages

-Réaliser une plus grande intégration de l'école et du milieu de l'apprenant

-Développer un bilinguisme fonctionnel chez l'apprenant

-Valoriser les langues nationales et par la même occasion la culture

-Améliorer le taux de promotion de l'enseignement fondamental

-Améliorer le rendement interne du système éducatif

II- Principes et fondements de la pédagogie convergente

- **FONDEMENTS**

Pour rendre l'accès plus naturel, pour faciliter la compréhension du monde des choses, nous accordons une grande importance dans l'apprentissage des langues. Considérant que la langue est un moyen de construction de soi en contact avec l'autre, nous avons optés pour des approches visant à harmoniser l'apprentissage de la langue maternelle avec celui d'une langue seconde. La pédagogie convergente en construction depuis 1968 grâce aux multiples travaux et recherches-actions en Belgique, en Slovénie et en Afrique de l'Ouest (MALI) est une application originale des principes de la méthode structuro-globale audio-

visuelle. Selon l'hypothèse de départ, une pédagogie convergente de l'apprentissage des langues crée des habitudes et des comportements positifs pour l'acquisition d'autres connaissances. Les concepts construits dans les langues maternelles sont « conscientisés » plus rapidement grâce à la seconde langue, les stratégies sont diversifiés, l'organisation en structure est accélérée. Nous croyons qu'un telle apprentissage des langues contribue à la construction de l'harmonie entre l'apprenant et son environnement, facilite la prise en compte de l'autre crée des habitudes en vue de l'adaptation aux situations nouvelles, permet d'élargir d'une façon significative les structures cognitive de l'apprenant.

- **PRINCIPES**

La pédagogie convergente est basée sur quatre principes généraux que sont :

-**Une pédagogie axée sur l'apprenant** : sur son vécu et sur son environnement en tenant compte des expériences et de la formation acquise par l'enfant dans sa famille, de la connaissance qu'il a du monde dans lequel il vit afin de l'amener à donner du sens aux nouveaux enseignements qu'on lui propose. Ne pas prendre en compte ces aspects, c'est confronter l'enfant à des contenues qui n'ont aucun sens pour lui et, en conséquence, le mettre dans l'impossibilité de progresser. L'ouverture vers le monde extérieur se faire au fur et à mesure que les apprenants progresse dans leur scolarité.

-**Une pédagogie de l'apprentissage** : qui permet à l'apprenant de trouver de façon autonome « son chemin » du savoir en lui ouvrant de multiples voies en lui donnant le maximum d'aide afin d'éveiller toute ses potentialités, en valorisant toutes les ressources de sa potentialité et en développant son esprit d'initiative et de créativité.

-**Une pédagogie différenciée** : qui respecte le rythme d'apprentissage de l'apprenant. Elle met en œuvre un ensemble différencié de méthodes d'apprentissage qui permet à des apprenants de niveaux différents d'atteindre, par des voies différentes, des objectifs communs. Le respect du rythme d'apprentissage de l'apprenant contribue à leur épanouissement à travers une relation maître-élève appropriée et à travers les techniques d'expression et de communication (TEC) qui constituent la base de tous les apprentissages.

-**Une pédagogie des projets** : la pédagogie convergente préconise que l'apprentissage se fasse dans le cadre d'un projet qui est une motivation à l'enseignant et un moyen de mobilisation des acquis et des savoirs. La pédagogie convergente a entraînée des mutations non seulement au niveau de l'école, mais aussi au niveau des comportements des apprenants, des enseignants et des

méthodes d'enseignements. L'enseignement étant dispensé d'abord dans la langue maternelle et la priorité accordée au travail de groupe, les élèves participent activement à tous les apprentissages et deviennent autonome dans la recherche du savoir. Il ressort des entretiens avec les parents que les enfants ont une soif, une volonté d'apprendre et une curiosité très poussée. Il essaie de répondre aux questions qu'on leur pose et ont une attitude vis-à-vis de l'erreur et n'hésitent pas à émettre d'autres hypothèses en s'inspirant de l'erreur commise.

III- Mise en œuvre de la pédagogie convergente

La pédagogie convergente est enseignée de la première à la sixième année (primaire). Elle accorde la priorité à l'appropriation de la première langue qui constitue une étape décisive pour tous les apprentissages. En effet, la langue maternelle est selon nous la seule susceptible de développer chez l'enfant les attitudes et aptitudes favorables aux apprentissages. Pendant les premières et deuxièmes années, 75% de l'enseignement s'effectue dans les langues nationales et 25% en français. En troisième et quatrième année, une parité de 50% est établie. En cinquième et sixième année, la tendance s'inverse en faveur du français. Les techniques d'expression et de communication à la base de tous les apprentissages en pédagogie convergente, sont des activités de libération et de construction de l'individu. Elles favorisent la libération corporelle et psychique de l'individu, permettent son épanouissement, sa socialisation, suscite la création d'images mentales, développent la créativité et amène l'harmonie et la sérénité dans les relations avec les autres.

L'EXPRESSION ORALE

En pédagogie convergente, l'expression orale constituant le début de l'apprentissage, une unité pédagogique de langue nationale et de langue étrangère (français) en plus des TEC, comporte les éléments suivants:

Le dialogue: son objectif est de faire parler les élèves en jouant et de passer de l'oral à l'écrit. Les répliques du dialogue étant illustrées, l'expression orale est, de ce fait, déclenchée par le déroulement des images correspondant aux différentes répliques du dialogue. Une leçon de dialogue se déroule comme suit: l'identification des personnages et la lecture des images, suivie d'une présentation muette des images par le maître. Ensuite, il demande aux élèves de procéder au jeu de rôle non verbal du dialogue à partir des images observées, en se servant des gestes et de la mimique. Après cette forme d'expression, le maître présente verbalement le dialogue. En disant les répliques, il doit autant que possible imiter les différents personnages. Cela sous-entend que sa voix, son intonation, et même ses gestes seront en fonction des personnages du dialogue. L'étape qui suit est le

jeu de rôle verbal du dialogue par les élèves. Il faut signaler qu'à cette phase, le jeu de rôle verbal peut ne pas être parfait dans la mesure où les élèves n'ont pas encore intériorisé les répliques du dialogue. Pour que le jeu de rôle verbal soit un véritable jeu de rôle avec les gestes, les paroles et l'intonation qu'il faut, le maître procède à la répétition et à la mémorisation des répliques suivies de la correction phonétique. Durant le jeu de rôle, les acteurs doivent bien imiter les personnages qu'ils incarnent dans l'expression, dans les mouvements, dans la tension, etc. Il faut signaler que ces deux formes d'expression (jeu de rôle non verbal et jeu de rôle verbal) développent l'expression orale, l'imagination et la créativité chez les apprenants.

Le discours oral: son objectif est de rendre les élèves capables de raconter une histoire cohérente. Le discours oral est produit par les élèves à partir du dialogue ou du texte qu'ils auront exploité avec leur maître. Pour aider les élèves à produire un bon discours oral, il faut d'abord les préparer à la notion de chronologie: mélanger des histoires (dessins) et demander aux apprenants de les mettre en ordre et de commenter l'histoire ainsi obtenue. Le maître peut demander à chaque élève de faire une phrase sur un sujet donné. Ensuite, il fait la synthèse de tout ce qui a été dit par les élèves sur ce sujet. Il faut signaler que, les premiers discours oraux, tant en langue nationale qu'en langue étrangère, sont produits d'abord par le maître en attendant que les apprenants acquièrent la compétence linguistique nécessaire pour le faire. Le discours oral a surtout de l'importance s'il est raconté à un groupe qui ne le connaît pas.

Le discours écrit: il est le résumé écrit du dialogue. Il constitue le passage vers le texte qui a son code. Le discours écrit est produit par les élèves et transcrit par le maître sous la dictée des élèves à la suite d'une négociation permanente, d'un jeu de va-et-vient entre les élèves et leur maître, des discussions sur le choix du vocabulaire, sur l'enchaînement chronologique des idées. Il sera rédigé par les élèves dès qu'ils auront la compétence linguistique nécessaire pour le faire. Pendant la production du discours écrit, le maître doit veiller au respect des caractéristiques du code écrit: la ponctuation, l'emploi des majuscules, la répartition du texte en paragraphes, la macrostructure, les connecteurs et les règles de grammaire, d'où la nécessité des séances de réécriture. Le discours écrit peut être produit individuellement ou par groupe et construit à partir d'un ou de plusieurs dialogues étudiés. Les différents discours écrits sont affichés et constituent la mémoire de classe et serviront de base pour l'apprentissage de la lecture. L'apprentissage de la lecture se fait à l'aide des exercices bâtis sur ces mêmes discours écrits. Parmi ces exercices, nous citerons les exercices de

repérage et de reconnaissance de mots et de phrases; les exercices de reconstitution de mots et de phrases (les textes lacunaires, les mots collés, les lettres mélangées et en faire un mot, les mots de la phrase mélangés); exercices de vérification de compréhension (vrai ou faux, lis la phrase et souligne ce qui a changé).

Le conte: son objectif est double. D'une part il permet aux élèves de «vivre» la vie des personnages, leurs joies, leurs angoisses, leurs difficultés, leurs succès, leurs déceptions. En présentant le conte, le maître doit se mettre au milieu des élèves et le raconter lentement pour leur donner le temps de l'intérioriser. Il doit raconter l'histoire avec l'expression, les pauses, les intonations qu'il faut en adaptant sa voix, son regard et ses gestes au déroulement de l'histoire. Il doit avoir une attitude qui attire l'attention des élèves et qui les met en confiance. Le conte dit dans ces conditions permet aux élèves de vivre son histoire et par la même occasion de se libérer de leurs fantasmes et inhibitions (la peur, la timidité, la déception ...) et prendre connaissance de la vie telle qu'elle est. D'autre part, l'écoute du conte permet aux élèves de connaître la macrostructure du texte qui se compose d'une introduction, d'un développement avec des complications et des rebondissements et d'un état final qui termine l'histoire. En s'appropriant de cette structure, les élèves pourront, sans aucun doute, produire des discours oraux et écrits cohérents.

La compréhension à l'audition: son objectif est de rendre les élèves capables de comprendre, par l'écoute, soit l'idée générale d'un message (compréhension globale), soit une série d'informations précises, bien ciblées contenues dans le message (compréhension sélective), soit le contenu intégral du message (compréhension fine).

LECTURE

La lecture découverte: son objectif est d'amener les élèves à donner du sens à un texte inconnu et perfectionner leurs aptitudes à la lecture rapide. Les textes de lecture découverte sont rédigés à partir de deux ou plusieurs textes tirés de la mémoire de la classe pour bâtir une nouvelle histoire à rebondissements. Ils répondent 0 aux exigences suivantes: être soigneusement écrits; contenir 80% de mots connus réunis en phrases complexes qui respectent les caractéristiques du code écrit; posséder une introduction, un développement avec des passages

dynamiques et une conclusion. Pour le déroulement normal de la leçon, le texte doit être au préalable soigneusement écrit par le maître sur une large feuille ou sur le tableau, puis caché aux élèves à l'aide d'un rideau. Il sera alternativement montré aux élèves, puis caché. Chaque fois que le maître découvre le texte, les élèves le lisent seulement des yeux pendant un temps déterminé, puis ils donnent en vrac leurs trouvailles dès que le texte sera caché. Ils énoncent leurs hypothèses sur le sens global du texte, sur sa structure et avec l'aide du maître, ils font des associations de sens, des recoupements à partir des mots et des phrases trouvés et ils découvrent progressivement le sens du texte tout en faisant des synthèses partielles. A la fin, le résumé du texte est fait par un élève. Il faut signaler qu'au cours de cette activité on constate l'intensification des interactions entre les élèves qui s'autocorrigent et qui s'aident à découvrir le texte. Le maître doit rester discret. Il n'intervient que pour donner l'information qui fait avancer l'investigation et les aide à la structuration de l'histoire.

La lecture rapide: elle a pour objectif de rendre l'enfant capable de lire un texte dans un temps limité et d'en tirer les informations utiles. Les séances de la lecture rapide se font de la manière suivante: le texte est donné aux élèves qui le lisent des yeux pendant dix minutes, puis il est retiré et remplacé par le questionnaire qu'ils lisent pendant cinq minutes. Après la lecture du questionnaire, il est retiré et le texte est remis aux élèves pour une seconde lecture de cinq minutes. Après cette deuxième lecture du texte, le questionnaire est remis aux élèves qui répondent aux questions sans le texte.

La lecture fonctionnelle (le projet): Le projet est une activité voulue par les élèves dans les préoccupations de leur environnement. Wambach (1997) définissait le projet comme: «une tâche choisie, voulue et décidée par le groupe en fonction de ses motivations; nécessitant la participation et la collaboration étroite de tous les membres de l'équipe; vivant dans la réalité de la vie, à l'école et en dehors de celle-ci; conduisant à une réalisation utile (objet ou service) pour le groupe». La lecture dans l'exécution des projets devient un moyen au service des apprentissages et non une finalité. Elle permet surtout de collecter les informations nécessaires pour l'exécution des tâches bien précises. On lit pour agir. C'est ce qui fait que cette lecture est fonctionnelle. Pour permettre aux élèves de lire et comprendre les consignes, des fiches sont élaborées par le maître et classées par thèmes. Ces fiches sont élaborées de la façon suivante: le mot est écrit soigneusement en cursive et en lettres imprimées sur le recto de la fiche et le dessin expliquant le mot sur le verso. Ces fiches disparaîtront dès que les élèves sauront lire seuls les consignes.

Les bandes dessinées: elles ont pour objectifs de développer l'imagination, l'expression orale et écrite des élèves. Elles peuvent être muettes ou parlantes. Les bandes dessinées parlantes sont lues par les élèves qui répondent ensuite aux questions qui leur sont posées ou qui font le compte rendu. Quant aux bandes dessinées muettes, elles servent de moyens pour initier les élèves à la rédaction. Les élèves, après avoir attentivement observé les images, imaginent et écrivent l'histoire.

Les poèmes et comptines: ils sont souvent utilisés pour la correction phonétique et l'appropriation phonétique de la langue et par la même occasion, ils développent l'expression orale.

Les textes documentaires: ce sont des écrits authentiques à partir desquels sont enseignées les disciplines d'éveil (l'histoire, la géographie, les sciences d'observation, les sciences physiques et l'éducation civique et morale). Ces disciplines sont enseignées en langue nationale en quatrième année. Mais dans les classes supérieures, le maître peut les enseigner dans les deux langues.

L'EXPRESSION ECRITE

La familiarisation avec l'écrit commence dès le premier jour de l'école où l'enfant apprend à dessiner son nom et prénom écrits par le maître sur un bout de papier et collé sur sa table. Elle est une étape très importante dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle se réalise grâce au contact permanent des élèves avec les petits textes écrits sur des bandes de papier collées au mur et qui indiquent les différents «coins» de la classe (le coin bibliothèque, le coin bricolage, le coin météo, le coin cuisine, la liste des élèves, les objectifs de la classe) qui sont relatifs à la vie de la classe. Chaque «coin» possède ses consignes pour son exploitation. La compréhension de ces consignes est facilitée par les fiches. Ces fiches sont conçues de la manière suivante: les mots sont écrits soigneusement en cursive et en lettres imprimées. Elles sont élaborées par le maître et classées suivant les «coins». Pendant la familiarisation avec l'écrit, les élèves apprennent à identifier des mots et des phrases grâce aux exercices de repérage. Ils apprennent à copier des mots et des phrases, à reconstituer des mots, à compléter des phrases et des textes. Cette étape est suivie par la production de discours écrits. L'écrit fonctionnel se réalise dans les projets. Les projets diversifient les types d'écrits produits: par exemple adresser une correspondance au chef de village pour la visite d'un site touristique, tenir le journal scolaire, faire des affiches pour annoncer une fête scolaire, le compte rendu d'une activité menée par un groupe d'élèves, une demande d'emploi, une lettre de quête, etc. Chaque texte a ses

spécificités: texte narratif, injonctif, argumentatif, explicatif. Dans l'écrit fonctionnel, le statut du producteur est modifié. En effet, il doit se faire une idée précise de celui à qui il s'adresse, et chercher le vocabulaire et le style qu'il faut pour que son message ait l'effet souhaité sur le destinataire. Pour cela, il faut des séances de réécriture pour rendre le message plus pertinent. C'est au cours de ces séances de réécriture que les élèves apprennent les caractéristiques de ces différents types de textes. L'ensemble des éléments ci-dessus cités constituent l'unité pédagogique. Ils sont utilisés tant dans l'appropriation de la langue maternelle, que dans l'apprentissage de la langue étrangère.

IV- Avantages et limites de la pédagogie convergente

A- Avantages

Comme le dit Joseph Poth, « c'est bien la langue maternelle en effet qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui, apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie, c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne. Oui, l'enfant est à l'aise dans sa langue maternelle comme dans les bras de sa mère et en lui refusant d'utiliser la possibilité d'utiliser le support linguistique familier apte à répondre à son besoin fondamental d'expression et de créativité, l'école le place du même coup en situation de régression. » Le français, utilisé comme médium d'enseignement a eu et continue d'avoir pour conséquence la grande déperdition scolaire, un taux élevé d'exclusion, de redoublement et d'abandon scolaires ainsi qu'un blocage psychologique des apprenants. La langue étant le véhicule des valeurs socioculturelles du peuple qui le parle, la langue française fait référence à des valeurs et modes de pensées étrangers aux parents. La pédagogie convergente permet de :

-réaliser une plus grande intégration de l'école au milieu de l'apprenant ;

-faciliter l'apprentissage des disciplines instrumentales (lecture, écriture, mathématiques)

-améliorer le rendement interne du système éducatif ;

-valoriser les langues nationales et, par la même occasion la culture.

B- Limites de la pédagogie convergente

Des problèmes ont étés enregistrés dans l'application de la PC, comme :

-le choix de la langue d'enseignement dans les milieux multilingues,

-le manque de maître pour certaines langues.

-Au niveau des maîtres, se pose également le problème d'articulation lors du passage de la langue maternelle à la langue française.

-Les enseignants chargés de mettre en pratique le système, ne sont pas suffisamment formés.

-Autre faiblesse de cette méthode : les élèves ne suivent pas des évaluations au secondaire et au supérieur. Cette lacune fait baisser le niveau et donc régresser l'élève. Prenons par exemple un enfant qui suit des cours en fon à Abomey. S'il se rend à Natitingou, il va apprendre en ditamari ou en wama, les langues dominantes de cette contrée. Les élèves gérés par la pédagogie convergente apprennent les langues en fonction de leur lieu de résidence. Il n'y a pas de concordance dans l'apprentissage. Cela peut étourdir l'apprenant.

CONCLUSION

Méthode d'étude et d'apprentissage centrée sur l'apprenant, la pédagogie convergente de l'enseignement des langues nationales et du français, comme nous l'avons constaté, valorise le milieu de l'apprenant dont la langue maternelle constitue un des éléments essentiels, en ouvrant sur le monde extérieur par l'apprentissage du français, langue international de communication. La pédagogie convergente a rénové les méthodes pédagogiques dans les écoles dans le sens d'une maîtrise parfaite de la langue maternelle de l'apprenant et du français et rapprocher l'école de la population qui participe activement à la vie de celle-ci. Avec la pédagogie convergente, l'école n'est plus l'affaire des seuls responsables en charge de l'éducation, mais l'affaire de tous.

BIBLIOGRAPHIE

Couet ; Wambach, M. *La pédagogie convergente à l'école fondamentale. Bilan d'une recherche-action (Ségou – République du Mali).* Belgique, CIAVER, 1994. 174p.

République du Mali, Ministère de l'Education de Base, *Rapport de synthèse des activités de pédagogie convergente.* IPN, 1997. 21p.

République du Mali, Ministère de l'enseignement de base, *Schéma directeur de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement formel*. IPN, 1993. 50p

Traoré, S. *La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*. UNESCO : BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION, 2001. 48p.

Wambach, M. *La pédagogie convergente à l'école fondamentale – Guide théorique*. Belgique, CIAVER, 1996. 86p.

Wambach, M. A propos de la pédagogie convergente : Quelques mises au point. Synergies, 2009. pp. 175-196.

Wambach, M. L'enseignement/ apprentissage des langues aux adultes, Pédagogie convergente, Méthodologie différenciée. Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique, 1999.

Wambach, M. « Méthodologie des langues en milieu multilingue ». Nordic Journal of African Studies, Vol(3), 2004. pp. 103-136.